



AESH: plus que jamais déterminé.es, en grève le jeudi 3 juin !

L'intersyndicale 31, FSU, CGT éduc'action, FNEC-FP-FO, SUD éducation, SNALC, avec le soutien des parents d'élèves de la FCPE 31, appelle à une nouvelle journée de grève le jeudi 3 juin pour obtenir satisfaction aux revendications légitimes des AESH pour l'amélioration des salaires et la création d'un véritable statut, contre les PIAL et la précarité.

La journée nationale d'action du 8 avril, où les AESH, ont été très nombreuses et nombreux à s'être mobilisé-es, a permis d'alerter sur la situation subie par ces personnels, méprisés par l'Éducation nationale. Les médias ont largement fait écho à ces actions. Seul le ministre refuse de voir ce qui a été massivement porté par les AESH, avec les personnels à leurs côtés, et remonté lors des audiences auprès des DASEN, des recteurs ou des préfets. Aucune annonce n'a été faite sur la reprise des discussions, aucun calendrier de concertation n'a été donné dans les instances nationales pouvant laisser croire à la disponibilité du ministère à tenir ses engagements sur l'amélioration des conditions d'emploi et sur une revalorisation salariale des AESH.

Le mépris a assez duré !

Aujourd'hui un-e agent-e de l'Éducation nationale sur dix est AESH. Ces agents de la Fonction publique, employé-es sous contrat, sont précarisé-es et malmené-es dans l'exercice quotidien de leurs missions. Ils et elles souffrent d'absence de reconnaissance institutionnelle et leurs conditions de travail ont été considérablement dégradées depuis la création des PIAL. Ce sont les élèves en situation de handicap et tout le service public d'éducation qui en pâtissent.

Les revendications restent les mêmes, et elles le resteront jusqu'à obtenir satisfaction.

Jeudi 3 juin : CONTRE LA PRECATRITE, CONTRE LES PIALS TOU·TES EN GREVE

11h : AG dans le parc du rectorat

12h30 : Pique-nique revendicatif (parc du rectorat)

14h : Audience

Il y a urgence à :

Engager l'augmentation des salaires et garantir la possibilité de contrats à temps complet pour permettre aux AESH de vivre dignement de leur travail ;

Abandonner les PIAL et la politique de mutualisation des moyens ;

Créer un véritable statut de la Fonction publique pour reconnaître le métier d'AESH ;

Recruter massivement des AESH pour permettre aux élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur des notifications.

L'intersyndicale nationale CGT éducation, FNEC-FP-FO, FSU, SNALC, SNCL-FAEN, SUD éducation appelle tous les AESH à faire entendre leurs revendications lors d'une nouvelle journée de grève nationale le jeudi 3 juin.

Elle appelle l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale à se joindre à cette journée de mobilisation aux côtés des AESH.

Elle invite également les associations de parents à soutenir les exigences portées pour l'amélioration de l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Elle appelle à la tenue d'intersyndicales pour préparer et réussir la journée de grève **du jeudi 3 juin** et d'assemblées générales des personnels pour réaffirmer les revendications et construire les suites de la mobilisation.

**Toutes et tous en grève
Pour l'augmentation des salaires, un vrai statut
et l'abandon des PIAL !**

**Jeudi 3 juin : CONTRE LA PRECATRITE, CONTRE LES PIALS
TOU·TES EN GREVE**

11h : AG dans le parc du rectorat

12h30 : Pique-nique revendicatif (parc du rectorat)

14h : Audience

SCANDALEUX ! Dans notre académie, lors du groupe de travail du 29 avril consacré à la rémunération des AESH, le rectorat contrairement à d'autres académies décide de ne pas appliquer les possibilités offertes par la réglementation : les collègues en CDD ne pourront pas bénéficier de l'avancement au bout de trois ans, ce sera encore 6 ans sans la moindre augmentation indiciaire et un point de plus au bout de 6 ans lors du passage en CDI, soit 2.47 euros par mois d'augmentation pour une quotité de 62 %. Il en est de même pour les AESH en CDI qui ne voient pas l'augmentation d'indice évoluer tous les 3 ans.